

GENATEST[®], UN TEST PRÉNATAL NON INVASIF

Pour un dépistage
sans risque des trisomies
les plus fréquentes

Test accrédité



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Qu'est-ce que **Genatest®** ?

Genatest® est proposé dès la 11^e semaine de grossesse pour le dépistage non invasif de la trisomie 13, 18, 21 chez le fœtus. Réalisé à partir d'une simple prise de sang chez la femme enceinte, il ne présente aucun danger pour l'enfant à naître. Genatest® peut rechercher également les anomalies numériques des chromosomes sexuels.

Pour qui ?

Le test est proposé et remboursé pour les femmes enceintes dont le fœtus présente un risque de trisomie supérieur à 1 sur 1000 à l'issue du dépistage du premier trimestre (risque basé sur l'âge maternel, les marqueurs sanguins et la mesure de la clarté nucale à l'échographie).

Cependant, toutes les femmes enceintes qui le souhaitent peuvent recourir à Genatest®.

Selon la Loi sur les analyses de génétique humaine, ce test doit être prescrit dans le cadre d'une consultation avec conseil génétique dispensée par médecin spécialiste et après signature du consentement éclairé de la femme enceinte.

Fonctionnement et fiabilité

Genatest® analyse le matériel génétique du fœtus (ADN fœtal provenant du placenta) libéré par le placenta dans le sang de la femme enceinte.



SAVOIR

Les examens invasifs, comme l'amniocentèse ou la biopsie chorale, permettent de poser un diagnostic définitif par l'analyse de l'ensemble des chromosomes. Les examens invasifs comportent toutefois des risques pour le fœtus. En Suisse, ils sont à l'origine des fausses couches dans 0.2 à 0.5% des cas.

+ **INFO**

Genatest® permet aussi de connaître le sexe de l'enfant. Cette information n'est pas communiquée avant la 13^e semaine de gestation.

Ce test fonctionne également pour les grossesses gémellaires.

Il est entièrement réalisé aux HUG.

Comprendre les résultats

Test négatif

Un résultat négatif signifie que le risque d'une trisomie 13, 18, 21 chez le fœtus est extrêmement faible (moins de 1%). Dans ces cas, un test invasif n'est pas recommandé.

Test positif

Un résultat positif indique que le fœtus pourrait être porteur de la trisomie concernée. Ce résultat doit être confirmé par un diagnostic invasif de type amniocentèse.

Dans tous les cas, le/la médecin vous explique la signification des résultats et vous informe sur les examens complémentaires qui peuvent être prescrits.

Les résultats du test sont disponibles dans les 5-9 jours ouvrables après la prise de sang.

Facturation

Genatest® est remboursé dans les prestations de base de la LAMal si le risque de trisomie est supérieur à 1 sur 1000 lors du dépistage du premier trimestre.

Si le risque détecté est inférieur à 1 sur 1000, le test prénatal non invasif est à la charge de la femme enceinte et coûte 510 francs.

Informations pratiques

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre gynécologue.

Les médecins généticiens et le/la responsable du laboratoire de cytogénétique du service de médecine génétique sont également à votre disposition.

Service de médecine génétique

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4

1205 Genève

Bâtiment D, 3^e étage

☎ 022 372 18 55/56

➔ [www.hug-ge.ch/medecine-genetique/
laboratoire-de-cytogenetique](http://www.hug-ge.ch/medecine-genetique/laboratoire-de-cytogenetique)

Maternité HUG

Bd de la Cluse 30

1205 Genève

➔ www.hug-ge.ch/obstetrique

Pour plus d'informations sur la stratégie complète de dépistage des trisomies voir:

➔ www.hug-ge.ch/obstetrique/depistage-prenatal-trisomies-21-18-13

*Ce dépliant a été réalisé par le
Service de médecine génétique avec
la collaboration de la Maternité et
de la Direction de la communication.*